

A l'attention des parents d'élèves partant en voyage scolaire/ séjour,

Chers parents,

Pour vous permettre de réduire le coût du voyage / séjour de votre enfant, les représentants de parents FCPE organisent **une grande vente de chocolat** de Pâques avec le chocolatier alsacien Stoffel.

Voici le déroulement de cette opération :

Votre enfant a reçu ou va recevoir **un catalogue**. Si besoin, ce catalogue existe aussi en ligne sur le site Stoffel : <https://www.action-chocolat-daniel-stoffel.fr/>

1. Il se présentera chez ses clients avec un petit carnet, des feuilles vierges ou la grille fournie avec le catalogue afin que ceux-ci puissent y noter leurs coordonnées (nom, prénom et adresse), la désignation de l'article commandé, sa référence, son prix et enfin le montant total à régler avant toute livraison. Le client règlera sa commande soit en **espèces**, soit par **chèque libellé à votre nom**
2. Une fois l'action terminée, **il faudra aider votre enfant à consigner toutes ses commandes sur un seul et même bon de commande NUMÉRIQUE**. (lien du site et code action ci-dessous).
La commande devra être enregistrée **AU PLUS TARD LE 26 février 2024.**



www.actionds.fr/90188uu

Pour participer à l'Action Chocolat, utilisez ce lien lors de votre première connexion.

FCPE BARR et la Chocolaterie Daniel Stoffel vous remercient !

3. **Le paiement se fera directement en ligne sur le site « Daniel Stoffel ».**
4. **La distribution des commandes** aura lieu dans l'établissement de votre enfant (collège ou lycée) la semaine du **18 au 22 mars** (la date vous sera précisée ultérieurement)
Nous aurons besoin ce jour-là de l'aide de parents supplémentaires.

Grâce à cette action, votre enfant pourra réaliser **un bénéfice de 20%** sur ses ventes de chocolats, une manière de réduire le coût de son voyage de manière conséquente.

Tous les bons de commande devront être enregistrés et payés au **plus tard le 26 février 2024, délai de rigueur**. Passé ce délai, votre enfant ne pourra plus bénéficier de cette remise exceptionnelle de 20%.

Pour toute question ou proposer votre aide, vous pouvez nous contacter par mail à fcpebarr@gmail.com

Restant à votre écoute,

Les représentants de parents FCPE des collège et lycée Schuré de BARR